

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DE L'ORGANISATION REGIONALE
DE LA PROTECTION CIVILE
DE L'OUEST LAUSANNOIS**

**Bussigny - Chavannes-près-Renens - Crissier
Ecublens - Prilly - Renens - Saint-Sulpice
Villars-Sainte-Croix**

PREAVIS NO 05/2021-2026

**GESTION
&
COMPTES
2022**

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION
REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS
BUSSIGNY - CHAVANNES-PRES-RENENS - CRISSIER - ECUBLENS -
PRILLY - RENENS - SAINT-SULPICE - VILLARS-SAINTE-CROIX**

RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
sur sa gestion pendant l'année 2022**

Monsieur le Président,
Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués,

En application de l'article 17 des statuts, le Comité de direction a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pendant l'année 2022, ainsi que les comptes de cet exercice, arrêtés au 31 décembre 2022.

Conseil Intercommunal « ci-après : CI »	Page : 5
Sommaire des décisions	Page : 7
Comité de direction « ci-après : CoDir »	Page : 8
Avant-propos du Président du Comité de direction	Page : 9
Rapport du commandant	Page : 11
Glossaire	Page : 23
Comptes 2022	Page : 24
Approbations légales	Page : 25
Comptes 2022 détaillés avec commentaires	Annexe

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal, d'un effectif de 43 membres et 8 suppléant(e)s, se présentait comme suit au **31 décembre 2022** :

	Nom	Prénom	
1	BERSET	Michel	Bussigny
2	GRASSO	Luigino	Bussigny
3	MEYER	Michael	Bussigny
4	SAPIN	Yoann	Bussigny
5	ZURBRUGG	Eric	Bussigny
6	AO	Jie Claire	Chavannes
7	BULA	Christian	Chavannes
8	GODET-PANZONE	Giovanna	Chavannes
9	ROHR	Laurence	Chavannes
10	VITTOZ	Otpal	Chavannes
11	BOSSON	Guy-Paul	Crissier
12	BRELAZ	Alexandre	Crissier
13	MARGOT	Daniel	Crissier
14	REGAMEY	Michel	Crissier
15	SENN	Martin	Crissier
16	KARPUSHOVA	Irina	Ecublens
17	LAGRIVE	Gérald	Ecublens
18	LEIMGRUBER	Jacky	Ecublens
19	LUYE	Rémy Enga	Ecublens
20	MERMINOD	Jean-Claude	Ecublens
21	VELKOV	Pavle	Ecublens
22	ZURCHER	Gladys	Ecublens
23	AIT SI SELMI	Soraya	Prilly
24	FERNANDEZ	Sylvain	Prilly
25	GIRONI	Angelo	Prilly
26	HALOUZE-LAMY	Sébastien	Prilly
27	HANISCH	Youri	Prilly
28	SARTORELLI	Luigi	Prilly
29	BORLOZ	Pierre	Renens
30	DELAPIERRE	Roland	Renens
31	DIVORNE	Nicole	Renens
32	GUEDES	Luis	Renens
33	HOXHA	Jeton	Renens
34	GUBLER	Roxane	Renens
35	NGOY MUVUMBU	Dieudogonné	Renens
36	RICHARD	Sylvain	Renens
37	WAEBER	Pascal	Renens
38	ZAHND	Joëlle	Renens
39	GOLAZ	Cyril	Saint-Sulpice
40	HOSTETTLER	Simon	Saint-Sulpice
41	PROBST	Claude Mme	Saint-Sulpice
42	DAVID	Pierre	Villars-Sainte-Croix
43	KORTCHNOI	Igor	Villars-Sainte-Croix

Suppléant(e)s :

	Nom	Prénom	
1	DOS SANTOS	Georges	Bussigny
2	VAZ GOMES	Isabelle	Chavannes-près-Renens
3	HERNANDEZ	José	Crissier
4	DELABAYS	Gabriel	Ecublens
5	MAILLARD	Christian	Prilly
6	WILCZYNSKI	Mariusz	Renens
7	VERMEULEN	Etienne	Saint-Sulpice
8	KOMI	Tahirou	Villars-Sainte-Croix

Bureau du Conseil Intercommunal

Présidente	ROHR Laurence (Chavannes-près-Renens)
Vice-président	MARGOT Daniel (Crissier)
Scrutateurs	ZAHND Joëlle (Renens) HOSTETTLER Simon (St-Sulpice)
Scrutateurs suppléants	KORTCHNOI Igor (Villars-Sainte-Croix) BERSET Michel (Bussigny)
Secrétaire	LANG Denis
Secrétaire suppléant	VEYRE Michel

Membres de la Commission de gestion :

Nom	Prénom	Localité
MEYER	Michael	Bussigny
AO	Jie Claire	Chavannes
BOSSON	Guy-Paul	Crissier
MERMINOD	Jean-Claude	Ecublens
HANISCH	Youri	Prilly
GUEDES	Luis	Renens
GOLAZ	Cyril	Saint-Sulpice
DAVID	Pierre	Villars-Sainte-Croix

Suppléants

ZURBRUGG	Eric	Bussigny
GODET-PANZONE	Giovanna	Chavannes
SENN	Martin	Crissier
LAGRIVE	Gérald	Ecublens
AIT SI SELMI	Soraya	Prilly
BORLOZ	Pierre	Renens
HOSTETTLER	Simon	Saint-Sulpice
KORTCHNOI	Igor	Villars-Sainte-Croix

SOMMAIRE DES DECISIONS

Séance du 17 mai 2022

Présidence : Michael Meyer

Présents :	38	(dont 4 suppléants)	
Absents excusés :	9	Absents non excusés :	0

Adoption du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2021

Le procès-verbal est admis à la majorité.

Préavis 03/2021-2026 Gestion & Comptes 2021 – Rapport de la commission de gestion

C'est à l'unanimité que l'assemblée a accepté les conclusions du préavis, tendant à adopter les comptes et donner décharge au Comité de direction sur la gestion et les comptes de l'exercice 2021. Ils présentent, aux charges comme aux revenus, une somme de CHF 1'417'741.85.

Election du Secrétaire suppléant du Conseil Intercommunal

Selon l'article 10 du Règlement du Conseil Intercommunal, celui-ci nomme pour la durée de la législature son secrétaire et son secrétaire suppléant. La suppléance étant restée vacante depuis le 1^{er} juillet 2021, la candidature de M. Michel Veyre, actuel secrétaire municipal de la commune de Renens est proposée. Celui-ci a été élu tacitement par acclamation.

Séance du 1^{er} novembre 2022

Présidence : Daniel Margot (Vice-président)

Présents :	30	Suppléants	2
Absents excusés :	11	Absents non excusés :	2

Adoption du procès-verbal de la séance du 17 mai 2022

Le procès-verbal est admis à la majorité.

Préavis 04/2021-2026 Budget 2023 – Rapport de la Commission de gestion

Faisant l'objet du préavis no 04/2021-2026, le budget de fonctionnement pour l'année 2023 prévoit un montant aux charges et aux produits de Fr. 1'557'300.00.

C'est à une large majorité que l'assemblée a accepté les conclusions du préavis, tendant à adopter le budget de fonctionnement pour l'année 2023, tel que proposé par le Comité de direction.

COMITE DE DIRECTION

Au 31 décembre 2022, le Comité de direction était composé de 8 membres, soit :

Présidence	Strittmatter Frédéric	Villars-Sainte-Croix
Vice-présidence	Käslin Paola	Bussigny
Membres	Bettex Björn	Chavannes-près-Renens
	Stern Maxime	Crissier
	Cavalli Jean	Ecublens
	Kurt Ishan	Prilly
	Niang Oumar	Renens
	Piller René	Saint-Sulpice
Secrétaire	Lang Denis	
Trésorière	Bruchez Véronique	

Le Comité de direction s'est réuni à 3 reprises, les 9 mars, 24 août et 23 novembre, pour la gestion des affaires courantes de l'ORPC, ceci dans le cadre de ses attributions.

Dans le cadre des diverses séances, le Comité de direction a adopté les préavis suivants :

- Préavis 03/2021-2026 portant sur la gestion et les comptes 2021
- Préavis 04/2021-2026 portant sur le budget 2023

Dans le cadre des relations avec le Service de la Sécurité civile et militaire (SSCM) et les autres organisations PCi du canton, le président du Comité de direction a participé aux séances de l'Association des Présidents des ORPCi du Canton de Vaud.

AVANT-PROPOS DU PRESIDENT DU COMITE DE DIRECTION



Comme à l'accoutumée, le CODIR ORPC-ROL, présente, par la voix de son président, l'avant-propos du rapport de gestion de l'année 2022.

Cette année 2022 a débuté par la diminution et la fin de l'intervention de la PC en soutien à la pandémie COVID. Sans tarder la milice a été à nouveau mobilisée. Elle a soutenu dès le premier trimestre, la PC de Lausanne. Il fallait parer aux besoins pressants de soutien aux nombreux réfugiés reçus dans le cadre du palais de Beaulieu. Leur présence était relativement courte. Ils ne furent redirigés vers d'autres lieux de résidence privés ou publics.

Cet été le Tour de France, nous a ponctionné, nos quelques forces vives restantes.

Au troisième trimestre, les prémices et prévisions de crises énergétiques sont à nouveau la cause de mobilisation. À cette occasion les huit membres professionnels, de notre organisation, sont encore mis sous pression. Ils ont assisté les communes quant à la préparation des PRU, (points de rencontre d'urgence).

Enfin, une erreur dans la formule mathématique du logiciel PISA (gestion des effectifs d'astreints) au niveau de l'office fédéral a de nouveau sabré dans notre effectif. Elle diminue d'autant les miliciens mobilisables. Cela cumulé au grand nombre d'heures utilisées déjà durant les services ci-dessus mentionnés, implique une baisse drastique des effectifs.

Alors, d'aucuns proposent une centralisation à outrance de la PC, cette « cantonalisation » de nos l'ORPC, est non seulement un déni de démocratie face à la population concernée, de ses autorités et ses élus politiques.

Elle est encore, la preuve évidente, de l'application parfaite de la loi de Parkinson.

Cette loi de l'économiste anglais, éponyme, reconnu, a pour finalité de prouver la prévalence de la fonction publique sur l'esprit de milice en accroissant régulièrement le nombre de fonctionnaires.

Cette proposition de centralisation aura, probablement, pour corollaire un accroissement drastique des dépenses, au frais de contribuable. En réalité, sous couvert d'économie d'échelle, bien pensantes, on produit à long terme, un accroissement des impôts et taxes aux dépens des liens de proximité avec la population.

Fort heureusement, au niveau fédéral, l'intelligence prévaut et des solutions concrètes et démocratiques, sont en vue ! À ce niveau il y a une réelle prise de conscience de la situation tout en préservant l'esprit démocratique et notre structure politique à trois niveaux.



Toutefois, pour terminer sur une note réjouissante, il est bon de souligner le rapport bataillonnaire du 22 novembre, mené de mains de maître par notre lieutenant colonelle, seule femme commandante au niveau du canton, voire de Suisse. À tous seigneurs tout honneur, cette brillante cérémonie a été mise sous le signe de la mise en valeur de l'action et du rôle de la femme à notre époque.

Soutenons tous les actions de notre PC-ROL, de ses professionnels et de sa commandante !



Frédéric STRITTMATTER
Président
du Comité de direction de l'ORPC Ouest Lausannois

RAPPORT DU COMMANDANT



Rapport de gestion 2022



Compagnie I – Mars 2022
Premier service d'instruction sur la base d'une compagnie

- Chiffres et faits
- Gouvernance de l'entreprise
- Evènements de l'année 2022
- New ORPC
- Engagements en situation d'urgence
- Engagements au profit de la collectivité
- Etat des places protégées
- Dons du sang
- Office régional
- Instructions
- Logistique
- Conclusions
- Glossaire

Chiffres et faits

3'549

Nombre de jours de services effectués

2022

Une New ORPC

1'633

Jours de service pour 185 Personnes convoquées
dans l'engagement
Accueil temporaire des Ukrainiens

16'292

Repas confectionnés pour l'engagement
Accueil temporaire des Ukrainiens

475

Personnes astreintes incorporées
Etat au 31.12.2022

3

Compagnies au 1^{er} janvier 2022

44

Personnes astreintes volontaires dans la Formation
d'intervention régionale (FIR)

8

Collaborateurs professionnels pour un 7,4 ETP

8,5 (millions)

Valeur assurée du matériel & équipements

10

Véhicules

89

Remorques

12

Sirènes fixes

9

Sirènes mobiles

1'611

Rendez-vous pour donner son sang
soit à l'UNIL ou l'EPFL

72'291

Places protégées dans les abris de pleine valeur
contrôlées et enregistrées

Commandement

L'année 2022 a été à nouveau rythmée par des engagements conséquents, pandémie, accueil temporaire des réfugiés de l'Ukraine et la préparation des moyens pour une éventuelle pénurie d'électricité. L'organisation continue ses activités d'engagements du District avec notamment la participation à Cap sur l'Ouest, et les engagements comme le Plan Canicule. Il est à souligner l'engagement des 5 officiers de piquet de milice, qui prennent leur fonction très au sérieux, et garantissent la mise sur pied, en collaboration avec les professionnels, sur une planification d'officier de piquet principal chaque jour de l'année.

Passant de 765 personnes et 6 compagnies en 2020 à 485 personnes à 3 compagnies en 2021, l'ORPC arrive à maintenir 3 compagnies malgré un deuxième abaissement des effectifs fin 2022 de 95 personnes. Avec 385 personnes en début d'année 2023, c'est 50% des effectifs totaux dont un % élevé de cadres qui ont disparu. Le recrutement et les mesures à prendre en lien avec les bases légales fédérale et cantonale pour augmenter le nombre sont attendues pour permettre de promouvoir l'engagement et de maintenir la capacité opérationnelle actuelle.

Augmenter le nombre de femmes dans la protection civile est aussi d'actualité au niveau fédéral, avec le désir d'aider les autres et de faire quelque chose de bien pour la population de nombreuses femmes souhaitent ainsi acquérir de l'expérience et apprendre quelque chose de nouveau ou considèrent le service de la protection civile comme une bonne alternative au service militaire. C'est dans cet esprit, que deux articles de la Fédération Suisse de protection civile ont été effectués.



**Visite de
Mme Maja Rinicker, Présidente de la FSPC**

Avec tout cela, au centre de toutes nos préoccupations, le milicien, soldat, sous-officiers, officiers, incarne à lui seul une longue marche sous l'obligation de servir, face à la problématique de la conjugaison de leurs obligations, face au rythme des instructions répétées inlassablement, face à l'inconnu des missions d'urgence. Les 8 professionnels qui les entourent vivent avec eux des moments de vie, où émerge l'espace d'un instant, l'envie de se dépasser, la sensation de maîtrise des missions confiées, l'acquisition de l'expérience, et le sentiment d'être utile à l'autre.

Nos remerciements sincères pour leur engagement, leur vivacité et leur résistance s'adressent à toutes les personnes astreintes de l'ORPC Ouest Lausannois, ainsi qu'à tout le personnel libéré de leur obligation de servir.

NEW ORPC

La New ORPC ROL : par le remplaçant du commandant le major Stéphane Sahli : j'adore cette PCi !



2022 - Année du renouveau, observation, analyse, découverte, installation, organisation, planification, les premiers résultats sont :

- Après 5 mois de mise en place, voilà le commandement prêt à faire feu sur 2022

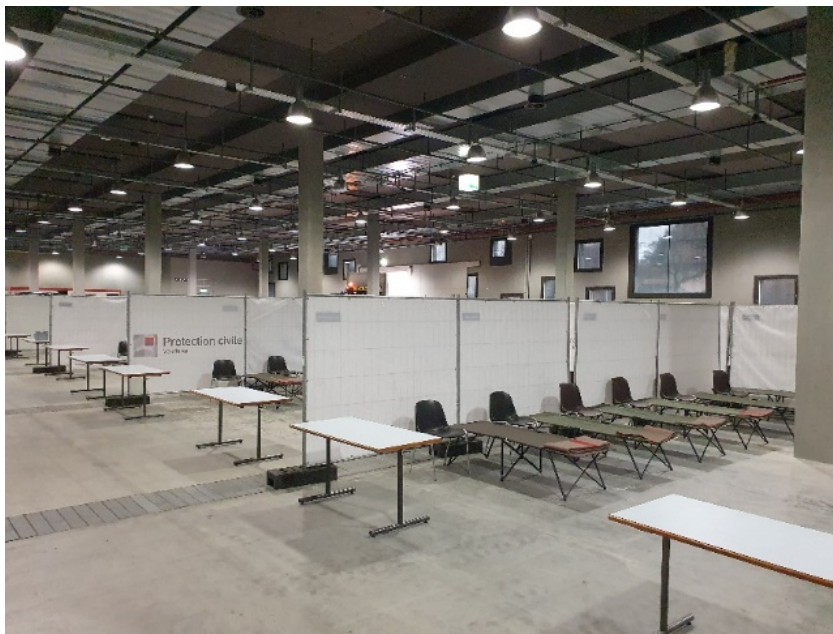
- Une commandante, ses 7 collaborateurs professionnels, 8 officiers d'Etat-major, 3 compagnies : personnalité et organisation représentent une véritable force
- Le remaniement des effectifs et son passage à **385 astreints au 01.01.2023**, 3 compagnies ont tout de même pu être constituées ;
- D'excellentes bases, de processus, de protocole, de retex (retour d'expérience) mis en place et une jolie volonté de nos astreints, ont permis la réussite de ce positionnement du nouveau bataillon
- Le commandement, initié par sa commandante, a beaucoup travaillé à la cohésion et le dynamisme de groupe des professionnels (Chacun connaît exactement sa place et son cahier des charges).



**Rapport de l'ORPC Ouest
Lausannois – 22 novembre
2022**

Engagements en situation d'urgence
Engagements au profit de la collectivité

Alors que la région terminait ses engagements pour la pandémie de COVID, elle a poursuivi avec l'accueil des réfugiés ukrainiens. En quelques jours une hall vide a été complètement aménagé pour permettre d'accueillir des réfugiés. Pendant plusieurs semaines, la gestion des repas : quantité nécessaire, livraison, stocks et de dates de péremption ont rythmé ces journées.



**Engagement Accueil
temporaire
des réfugiés ukrainiens**

Le Canton de Vaud ouvre une structure d'hébergement temporaire sur le site de Beaulieu à Lausanne. La Protection civile vaudoise met en place dès le 16 mars 2022 une structure d'hébergement temporaire d'urgence sur le site de Beaulieu à Lausanne avec une capacité de 200 places.

Immédiatement engagées, les ORPC de Lausanne District et Ouest Lausannois assurent l'installation et l'exploitation 24h/24. L'engagement a duré du 16 mars au 30 juin 2022.

La mission principale pour l'ORPC Ouest Lausannois a été de garantir le ravitaillement de l'ensemble des occupants, que ce soient les réfugiés ou le personnel engagé. C'est ainsi que 16'292 repas ont été confectionnés. La fluctuation incessante des arrivées et des départs, ainsi que les différents régimes alimentaires ont été gérées avec des solutions adaptées dans le choix de la structure de fabrication alimentaire et d'autres fournisseurs, la composition des menus avec les conseils d'une personne ukrainienne dans le métier de la restauration, et le stockage des aliments et des plats cuisinés.

Saluons l'engagement particulier des personnes astreintes de l'ORPC Lausanne District et Ouest Lausannois, qui juste après les engagements des années Covid (2020-2021-janvier et février 2022), sont mobilisées à nouveau.



Afin de pouvoir garantir un accueil sur le long terme des réfugiés, la protection civile vaudoise a mis en place un hébergement d'urgence temporaire doté de 200 lits au Palais de Beaulieu à Lausanne. La protection civile est également chargée de son exploitation.

La protection civile en action pour les réfugiés

Dans le cadre de la gestion de la pandémie, la protection civile suisse a été mobilisée pendant plus de deux ans pour effectuer la plus grande intervention de son histoire. Quelques mois seulement après la fin des opérations, la guerre en Ukraine et l'arrivée soudaine de milliers de réfugiés ont exigé une nouvelle mise sur pied. Réactive et polyvalente, la protection civile (PCi) a joué un rôle essentiel dans la plupart des cantons pour assurer l'accueil d'un grand nombre d'exilés.

Publication de l'Office Fédéral de la protection de la population Janvier 2023



La région a également été fortement sollicitée pour des interventions en faveur de la collectivité. Le Tour de France a demandé une préparation minutieuse pour permettre à la caravane publicitaire et aux nombreux coureurs de traverser notre région en toute sécurité.

**Tour de France 2022 – 109^{ème}
Edition – 186.3 km**

La course à travers le District de l'Ouest Lausannois a également nécessité un gros travail de préparation et de coordination avec les partenaires. Cette année, la pluie s'est invitée à la fête ce qui n'a pas découragé pour autant les familles à participer à cette manifestation. Une baisse de fréquentation s'est néanmoins faite remarquée.



Salle de conduite du Poste de commandement régional réunissant les Partenaires de la Sécurité du District



Dès octobre, la région a été à nouveau fortement sollicitée avec les préparatifs à mettre en place pour une éventuelle panne ou pénurie d'électricité. Les PRU (points de rencontre d'urgence) sont alors devenus le centre d'intérêt des communes. Des ambassadeurs de la protection civile ont accompagné les communes dans leurs réflexions de mise en place des PRU. Une cellule de crise préfectorale s'est également installée conjointement avec celle du district de Lausanne dans le Poste de commandement régional de Prélaz. Cette synergie souhaitée par les deux Préfètes a renforcé les possibilités de partage tout en garantissant une vision territoriale.

Etat des places protégées

72'291 places protégées dans des abris de pleine valeur dans notre district !

Règlement sur les ouvrages de protection (ROP)

Art 2 Définitions

² Les abris comprennent les abris privés, les abris publics ainsi que les abris privés comprenant des places publiques

En mars 2022, certaines inquiétudes touchaient la population en visionnant les images des Ukrainiens se réfugiant dans le métro de Kiev. Plusieurs journaux ont publié le principe que : tout habitant doit disposer d'une place sécurisée de protection civile à 30 minutes à pied de son domicile, ou à une heure s'il habite en montagne. Cette norme est respectée à l'échelle du pays avec 9 millions de places. Mais qu'en est-il exactement dans chaque commune du District de l'Ouest lausannois.

C'est ainsi que pour toutes les communes qui le souhaitent, une présentation ciblée sur leur territoire a été effectuée pour expliquer l'importance du suivi des dossiers des places protégées et le taux de couverture de la commune.

90% de taux de couverture dans l'Ouest Lausannois

Les données dévoilent certaines disparités, le District Ouest Lausannois atteint cependant les 90% pour une population de 80'000 habitants (au 31.12.2021). Face à ce résultat les Autorités se veulent rassurantes : en cas de besoin, il est possible d'attribuer une place dans des communes voisines et il existe des places supplémentaires non répertoriées dans ces inventaires, les dossiers étant en constant mouvement et en attente de certification pour certaines.

Dons du sang

Les dons du Sang : Une chaîne de solidarité

1611 Inscriptions :

- 1611 personnes sont inscrites (car depuis 2020, année covid les personnes sont priées de prendre rendez-vous)
- **1309 poches ont pu être récoltées**
- 302 personnes n'ont pas pu donner leur sang pour différentes raisons (séjour à l'étranger, maladies diverses, opérations, dentiste, etc.)

Quatre personnes sur cinq auront besoin de sang ou d'un médicament à base de produits sanguins au moins une fois dans sa vie, ce qui correspond à 80% de la population suisse. Or, seulement 2,5% de la population donne régulièrement son sang.

Les sites de l'UNIL et de l'EPFL accueillent ce service de personnes astreintes provenant du domaine de l'assistance en collaboration avec le partenaire de Transfusion interrégionale CRS (Croix rouge suisse) pour une organisation des dons du sang sur 10 jours par année.

Office régional

L'effectif passe de 485 au 31.12.2021 à 385 au 1^{er} janvier 2023. Les trois compagnies sont alimentées avec un commandement d'officiers de milice. La situation étant revenue à la normale après les années Covid, les trois services au niveau de compagnie ont été convoqués et ont fonctionnés pour la première fois dans la configuration de leur structure.

Lors de l'évaluation de certains d'entre eux, plus d'une vingtaine de personnes ont accepté une formation au niveau cantonal en qualité de futurs cadres et spécialistes ou se portent volontaires dans la Formation d'intervention régionale (FIR).

Les officiers de piquet mobilisent le personnel, le matériel et les formations de la Protection civile de leur ORPC par l'intermédiaire du CTA (Centre de traitements des alarmes) :

plt Laurent GIGON-- It Steven RAMASAMY – It Nicolas SCHOENENBERGER- It Fabian BUCHI - cap Cédric BELET

Nonobstant l'ensemble des travaux administratifs et l'accompagnement du personnel pour différentes situations de leur obligation de servir, toutes les personnes astreintes de l'ORPC Ouest Lausannois ont été convoquées en 2022 soit pour l'engagement et/ou pour un service d'instruction au minimum de 3 jours.

Engagement UKRAINE	185 convocations
	129 personnes astreintes ont effectué au moins 1 jour de service
	1633 jours de service ont été effectués
	56 dispenses ont été accordées

Service d'instruction	21 services d'instructions dont 4 pour les Dons du sang et 5 pour la logistique
	731 convocations
	457 astreints ont effectué au moins 1 jour de service
	1327 jours de service ont été effectué
	231 dispenses ont été accordées
	42 dossiers de défaillance traités
Service en faveur collectivité	Cap sur l'Ouest : 270 astreints pour 549 jours de service
	Autres IFC (Festimixx-Marchethon) : 30 astreints – 35 jours de service
Engagement en situation d'urgence sur le District	4 services dont 2 pour Canicule (30 astreints pour 30 jours de service), 1 incendie (1 of de piquet) et aide à une région voisine pour un Délesta (10 astreints pour 10 jours de service).
	Services COVID en 2022 25 astreints ont fait service pour le COVID pour un total de 234 jours de service.
Gestion administrative	96 astreints libérés au 31.12.2022
	Effectif au 01.01.2023 => 385 astreints dont 23 volontaires Personnel volontaire : personne en âge d'être libérée et qui décide de continuer son obligation de servir
	50 dossiers de défaillance ouverts 25 avertissements 7 dénonciations

L'engagement en faveur des réfugiés ukrainiens a impacté la gestion de l'office avec un système de convocation 7jours/7 pour le 1^{er} semestre 2022. La manifestation biannuelle Cap sur l'Ouest était de retour en 2022, elle demande un travail conséquent de préparation concernant la semaine d'instruction et une gestion importante de convocations : 375 personnes convoquées pour un résultat de 270 astreints totalisant 549 jours de service.

Officiers d'Etat-Major

Aide à la conduite

Lt Buchi Fabian
Cap Belet Cedric
Cap Jermini Pascal
Cap Milutinovic Stefan
Cap Vörös Denis

Assistance

Lt Favre Gregory-Yann

Appui

Plt Gigon Laurent

Logistique

Lt Bourqui Swann

Libération 2022

96 libérés dont 28 cadres et 7 volontaires

Promus au grade de caporal

Dutoit Fabien

sous-officier aide conduite

Schollerer Guillaume

sous-officier assistance

Polier Patrice

sous-officier cuisine

Maillard Arnaud

sous-officier transport

Gothuey Damien

sous-officier appui

Nouveau volontaire à la FIR

Schroff Jonathan

Soldat pionnier

Verhoeven Téo

Préposé assistance

Claivaz Gilles

Commandant de compagnie II

Naumoski Riste

Soldat pionnier

Instructions

Après deux ans d'interruption, les cours de répétitions (CR) ont à nouveau pu avoir lieu. Cette année, les trois compagnies ont fait service avec un planning et des buts identiques. Ceci permet d'avoir le même niveau pour l'ensemble de bataillon et d'avoir l'assurance que l'ensemble des astreints a reçu la même instruction. Ce service de cinq jours est composé comme suit :

- Cours de cadres (lundi), permet aux cadres de contrôler le matériel et d'entraîner leurs leçons
- Modules inter domaines (mardi), formations identiques donnée à l'ensemble des astreints
- Modules par domaine (mercredi et jeudi matin), formations par domaine de compétence
- Exercice de compagnie (jeudi après-midi), exercice 1 :1 mettant en pratique les thèmes abordés lors des journées de répétition.
- Rétablissement (vendredi), rétablissement du matériel et des locaux. Evaluation des cadres, entretiens individuels, RETEX.



**Entraînement sur le matériel Eléments naturels
sur le site du refuge de Montassé, à Crissier**

Lors de la journée inter domaines, les astreints ont pu actualiser des connaissances de base tel que l'utilisation de la radio et la gestion du trafic dans un carrefour avec l'appui de la police. Ils ont également manipulé des extincteurs pour leur permettre de gérer un éventuel départ d'incendie. Cette leçon s'est effectuée avec l'appui des sapeurs-pompiers. Pour finir, ils ont suivi une formation sur les bases du sanitaire avec le soutien d'un partenaire externe.

Les domaines de l'appui, de l'assistance et de l'aide à la conduite ont pu répéter pendant une journée et demie, le travail spécifique à la fonction à travers des théories et des exercices pratiques. L'exercice à l'échelle 1:1 s'est déroulé sur le campus de l'EPFL et a permis d'exercer la mise en place de barrages pour protéger des bâtiments, la recherche systématique de personne dans les bâtiments ainsi que leur évacuation et le suivi de la situation.

Logistique

L'objectif est de garantir en tout temps l'opérationnalité des constructions protégées, des véhicules et du matériel pour les services d'instructions et les engagements. Malgré les deux dernières années chargées d'interventions en situation d'urgence (ISU), toutes les maintenances et contrôles ont pu être effectués, Rien n'a été négligé. Plusieurs protocoles de contrôle, de maintenance, inventaire, travaux de réparation ont lieu tout au long de l'année selon des délais de contrôles obligatoires et parfois avec un partenaire technique agréé.



Les abris publics et les constructions sont contrôlés tous les 10 ans par un inspecteur cantonal du service de la maintenance des ouvrages de protection. En 2022 a été inspecté, en compagnie du commandant de la protection civile vaudoise et d'un groupe de journalistes, l'abri de Bourg-Dessus à Renens.

Visite de l'abri de Bourg-Dessus à Renens

L'abri du Vieux Tilleul, à Prilly, a également été contrôlé par l'inspecteur cantonal et le résultat du contrôle définit que l'abri est conforme aux exigences.

Les contrôles OIBT de deux constructions arrivant à échéance en 2022. Deux entreprises ont été mandatées pour procéder au contrôle, Electro Suisse pour le poste d'attente et de l'abri publique de Marcolet et Effitec pour la construction de la Plaine. Cette dernière a aussi bénéficié d'une révision de la citerne à mazout. Les coûts de nettoyage et de remplissage ont été intégralement pris en charge par la commune de Chavannes-près-Renens.

Résultat des travaux effectués en services d'instruction dédiés au matériel

- Contrôle annuel des équipements de protection individuels (EPI) : contrôle approfondi des casques de protections fournis par le Canton.
- Contrôle OIBT avec un électricien agréé : 5 groupes électrogènes
- Inspection annuelle du matériel antichute, exécuté par du personnel spécialement formé.
- Restructuration du local engins de la construction des Baumettes en montant des étagères à palettes afin d'optimiser et de rationaliser le stockage.
- Rafranchissement de la peinture ainsi que la mise à jour des différents équipements de la salle de rapport de la construction de Fontadel à Prilly.
- Organisation du local commandement en petite salle de rapport à la construction du Croset, Ecublens, et rafraichissement des murs.
- Réaménagement des génératrices 27kva en prévision de la livraison de 3 nouvelles génératrices 20Kva qui serviront au plan INOPIA.
- Reddition de 49 anciennes remorques à matériel sous le contrôle de la Protection civile vaudoise, reste en stock, 82 unités.

Résultat des travaux effectués en services d'instruction dédiés aux infrastructures

- Renouvellement de l'eau – travaux à réaliser tous les 3 à 5 ans selon art. : nettoyage et désinfection des réservoirs du poste d'attente du Marcolet à Crissier et de la construction de la Plaine ;
- Nettoyage du boiler des constructions des Baumettes et de la Plaine selon les maintenances préconisées par le constructeur ;
- Entretien des groupes moteur des ouvrages : abri public de Marcolet, Crissier ;
- Installation WiFi dans toutes les constructions protégées : notamment pour installer une application afin de prévenir tout accident concernant du personnel travaillant seul dans un local fermé ;
- Installation d'un local équipement vestimentaire avec guichet de réception et de distribution ;
- Réalisation de travaux d'assainissement réalisé dans le local engins de la construction de Fontadel, à Prilly.

Conclusions

Avec cette année riche en événements, en émotions et en informations, l'ORPC Ouest Lausannois, remercie toutes les personnes astreintes de son organisation pour leur engagement au sein de leur compagnie respective, toutes leurs implications à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée. Nous remercions également les Partenaires du District Ouest lausannois pour leur soutien professionnel, les Organisations régionales de protection civile voisines pour leur engagement à nos côtés, et enfin, nos Autorités communales pour leur confiance témoignée et leurs encouragements.



**Rapport bataillonnaire de l'ORPC Ouest Lausannois – 22 novembre 2022
Hommage aux 22 Femmes qui oeuvrent ou ont œuvré
pour la Protection de la population**

Glossaire

CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CODENG ROL	Conduite dans l'engagement région
CODIR	Comité de direction
CP	Compagnie
CPA	Contrôle périodique des abris
CR	cours de répétitions – services d'instruction
CTA	Centre de traitement des alarmes
DELESTA	Délestage autoroutier
EM	Etat-major
EMS	Etablissement médico-social
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
ETP	Equivalent temps plein
FSPC	Fédération suisse de la Protection civile
FAR	Formation d'appui régionale
FIR	Formation d'intervention régionale
IFC	Intervention en faveur de la collectivité
ISU	Intervention en situation d'urgence
LCU	Ligne de commandement unique
LPPCi	Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile
OFROU	Office fédéral des routes
ORPC	Organisation régionale de protection civile
PCF	Poste de commandement front
PCi	Protection civile
PCR	Poste de commandement régional
PCV	Police cantonale vaudoise
PISA	Système de gestion des effectifs
POL	Police Ouest Lausannois
RETEX	Document de retour d'expériences
SDIS	Service de défense incendie et secours
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
UNIL	Université de Lausanne

COMPTES 2022

Les comptes 2022 ont été adoptés par le Comité de direction dans sa séance du 1er mars 2023.

Ils figurent ci-après en annexe au présent rapport.

La répartition entre les huit communes membres de l'ORPC est effectuée proportionnellement au nombre d'habitants des communes membres, selon la statistique officielle arrêtée au 31 décembre 2020, ceci conformément aux statuts.

Les comptes ont été contrôlés par la fiduciaire Intermandat SA à Lausanne. Ils ont été jugés exacts et conformes aux dispositions légales et réglementaires.

Ils présentent, aux charges comme aux revenus, une somme de Fr. 1'837'261.85.

CONCLUSIONS

Au vu des éléments invoqués ci-dessus, le Comité de direction vous prie, Madame la Présidente, Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

1. Après avoir pris connaissance du rapport de gestion pour l'année 2022, donne décharge au Comité de direction sur ladite gestion telle que présentée dans le présent rapport ;
2. Après avoir pris connaissance des comptes de l'ORPC, arrêtés au 31 décembre 2022, adopte les comptes tels que présentés et en donne décharge au Comité de direction.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 1er mars 2023.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION
Le Président Le Secrétaire

Frédéric Strittmatter Denis Lang

Annexe : Comptes 2022 de l'ORPC

APPROBATIONS LEGALES

Approuvés par le Comité de direction dans sa séance du 1er mars 2023

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Frédéric Strittmatter

Denis Lang

Approuvés par le Conseil Intercommunal dans sa séance du 16 mai 2023

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

La Présidente

Le Secrétaire

Laurence Rohr

Denis Lang

Visés par la Préfecture du district de l'Ouest lausannois,
le